



Septembre 2019



SYNTHESE

Le 5 septembre, l'A.P.R.E.S. a participé à Rennes, aux Assises de la Fédération Nationale de la promotion et l'Education à la Santé (FNES) 2019, sur le thème : « La santé dans toutes les Politiques, le défi de l'intersectorialité », à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.

Les assises ont rassemblé plus de 300 participants de toute la France et de l'étranger, dont la Côte d'Ivoire, avec des représentants institutionnels, dont Laurent Chambaud, DG de l'Ecole des Hautes Etudes en santé publique (EHESP), de Santé Publique France, le Président du Haut Conseil de la santé publique, Franck Chauvin, l'ARS de Bretagne et de nombreuses IREPS, sur le thème de l'intersectorialité en prévention et promotion de la santé. De nombreuses expériences de terrain ont été présentées, avec une forte interactivité des participants.

Laurent Chambaud a invité à la transdisciplinarité et au rassemblement des acteurs locaux, dont les collectivités locales, qui sont de plus en plus favorables à jouer leur rôle, ainsi qu'à l'introduction des sciences « douces »

fnes Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé
1er réseau national d'éducation et de promotion de la santé en France

À vos agendas !
5 septembre 2019

ASSISES NATIONALES
École des hautes études en santé publique, Rennes
Amphithéâtre Simone Veil, 5, Avenue du Professeur Léon Bernard

LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES : LE DÉFI DE L'INTERSECTORIALITÉ
Sous le Haut Patronage du Ministère des Solidarités et de la Santé

Conférences introductives
Pr. Jérôme SALOMON, Directeur général de la santé (DGS)
Nicolas PRISSE, Président de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)
Sylvie QUELET, Directrice de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France

fnes Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé
www.fn.es.fr Suivez-nous

expérientielles dans les enseignements des acteurs de la santé. Nicolas Prisse, Président de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, a renforcé la nécessaire action au niveau des territoires, a pointé la stratification sociale dans les facteurs déterminants, le piège des tentations moralisatrices dans les approches et l'importance du renforcement des compétences psycho-sociales pour faciliter l'émergence d'un meilleur équilibre et estime de soi.

Franck Chauvin a tenu un langage de vérité en parlant du nombre « énorme » et de « l'émiettement » des structures, avec « l'ignorance, voire la méfiance » qui les caractérisent dans leurs rapports, rendant difficile leur coopération. Avec une nécessaire réflexion systémique, il a mis en évidence l'ambiguïté des

« offreurs de soins », dont le but est « d'avoir de plus en plus de patients, qui aillent de plus en plus mal ». Il invite à la « responsabilité populationnelle », pour viser un objectif de « santé populationnelle », qui oriente les expertises et les recherches, le plus souvent quasi seulement hospitalières. Pour lui « la santé n'est pas un marché, mais un capital ».

Pascal Gendry, Président de la Fédération française des maisons et pôles de santé (FFMPS) a rendu compte, pour dépasser l'historique de multiples actions non concertées, des orientations et des actions des équipes pluridisciplinaires de la Mayenne, avec un Contrat Local de Santé (CLS) et un Collectif Prévention qui associé massivement professionnels de la santé, structures hospitalières et médico-sociales, associations sportives, PMI, médecine scolaire, dans un projet commun, avec une véritable révolution culturelle et un programme triennal (2018-2021), signé avec l'ARS.

A l'inverse un témoignage sur le Morbihan sur la promotion de la santé en milieu scolaire évoquait le manque de culture commune des acteurs et les nombreuses marges de progrès, constatant aussi que si des Directeurs d'établissements étaient très motivés et très engagés, beaucoup ne sentaient pas concernés.

Le débat qui a suivi a insisté sur l'importance d'amener les acteurs à évoluer dans leurs représentations, à réfléchir ensemble, à faire évoluer leurs outils, à prendre en compte les usagers dans l'intersectorialité, à agir localement, à mobiliser les maires les élus des collectivités locales et à inscrire les actions dans les Contrats Locaux de Santé (CLS) et les projets régionaux de santé. Notre association l'A.P.R.E.S. a pu être identifiée en plénière et ses activités identifiées sur un stand à l'entrée.

La Table-Ronde sur le secteur médico-social et le champ du handicap a permis à Aude Bourden, Conseillère nationale Santé, à l'APF France handicap de dire comment les politiques étaient souvent en silos et comment les formations croisées entre acteurs différents ont besoin d'un langage commun et de s'inscrire dans le temps. Karyne Pierre-Louis, Directrice de l'IREPS de Martinique a rendu compte de la dynamique locale de concertation indispensable pour :

- organiser des rencontres entre acteurs et partenaires
- faire connaissance, échanger et analyser les pratiques
- bâtir des plates-formes de quartiers
- identifier et mutualiser des ressources et des formations
- accompagner et créer des outils, dont des outils collaboratifs

La dernière Table-Ronde couvrait le champ éducatif et a prolongé les échanges riches, complémentaires de ces Assises.

Nos remerciements à la FNES, à sa Déléguée Générale, Christine Ferron et son équipe qui les ont organisées, à l'EHESP qui nous accueillait, ainsi qu'aux intervenants et participants.

Edouard Stacke

Président de l'A.P.R.E.S.